



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le jeudi 19 octobre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2023

DELIBERATION

N° 171/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention au
Département pour des
travaux suite à un
éboulement survenu sur la
route de la Maglia en 2019

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire explique qu'un éboulement était survenu sur la route de la Maglia, suite à des intempéries en 2019. Pour faire face aux dépenses conséquentes, la Commune avait sollicité une aide exceptionnelle de la CARF et du Département des Alpes-Maritimes pour l'accompagner dans la remise en état de circulation de cette voirie communale.

La commission permanente du Département s'était réunie le 3 février 2020 et avait alloué à la Commune une subvention de 10 633 €, mais la Commune n'a jamais réclamé le versement total de cette subvention.

Afin de régulariser la situation, **Monsieur le Maire** propose ce jour d'approuver la demande de subvention faite au Département ainsi que le plan de financement, joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention au Département pour les travaux effectués sur la route de la Maglia suite à un éboulement survenu en 2019.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : TRAVAUX ROUTE DE LA MAGLIA SUITE EBOULEMENT

DEPENSE :

Montant 21 264,93 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 50% 10 633 €
PART COMMUNE 50% 10 631,93 €

Total TTC 25 517,91 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 19/10/2023



Sebastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20231019-2023_349-DE
Reçu le 24/10/2023



[Handwritten signature in blue ink]

LE 19 OCTOBRE 2023

LE 24 OCTOBRE 2023

10 931 62 5
10 632 6

51 307 51 6 11

RECEVÉ

RECEVÉ

OBJET : TRAVAUX BOULIERS PISCINES SCHEMATAIRES

STATUT DE L'ENTREPRENEUR

10/24/2023

